

ÉCONOMIE - SOCIAL

L'avenir du quartier de La Défense en question

un document www.vision80ch13.org

L'aménagement de La Défense, opération unique en Europe, ne sera pas abandonné par le gouvernement, malgré les difficultés financières causées en grande partie par la crise actuelle, qui touche d'ailleurs de la même manière la progression des villes nouvelles. Raymond Barre préside ce matin un comité interministériel qui arrêtera les conditions dans lesquelles la poursuite des aménagements publics sera financée, compte tenu que les frais d'équipement ont coûté déjà environ trois milliards, que les encaissements provenant des droits de construire 820.000 mètres carrés de bureaux et 9.000 logements n'atteignent que 2,3 milliards (découvert 700 millions) et que le programme de 1972 incluait les recettes importantes à provenir des 730.000 mètres carrés de bureaux non encore bâtis.

A titre personnel, le président du Conseil régional d'Ile-de-France Michel Giraud, avait écrit au premier ministre le 9 octobre pour lui conseiller d'arrêter immédiatement l'aménagement de la Défense dans son état actuel. Depuis cette date une protestation publique de Jacques Baumel, président du Conseil général des Hauts-de-Seine a été publiée à propos de cette lettre. Elle dénote une opposition surprenante entre deux membres d'un même parti, d'une même majorité et d'une même assemblée régionale.

L'abandon brutal des chantiers — que Raymond Barre semble déjà avoir écarté — priverait la population de certains équipements actuellement inachevés tels que l'autoroute A 14.

En 1956 la consultation d'un volumineux dossier indique que le programme se bornait à 400.000 mètres carrés de bureaux et 2.000 à 3.000 logements.

En 1961 on passe à 800.000 mètres carrés de bureaux, 4.500 logements, 140.000 mètres carrés

de commerces et 32.000 places souterraines de stationnement.

En 1972 il faut à nouveau réévaluer l'ensemble et « rentabiliser » les équipements en question par un plus grand nombre de bureaux, générateurs de recettes. Les chiffres prévisionnels deviennent alors les suivants : 1.550.000 mètres carrés de bureaux, 7.500 logements, 250.000 mètres carrés de commerces, 35.000 places de stationnement et un grand parc de 25 hectares, le parc Malraux.

En 1974 la Cour des comptes s'étonne qu'en plus d'un tel programme de bureaux à la Défense fesse puissent être autorisés 600.000 mètres carrés de bureaux chaque année en région parisienne dont certains en concurrence sauvage (comme à Neuilly).

Mais en 1974 c'est aussi la crise pétrolière et la chute des investissements immobiliers. Les recettes de l'E.P.A.D. (Etablissement public d'aménagement de la Défense) sont pratiquement stoppées tandis qu'il faut bien poursuivre les travaux d'équipe-

ment publics, même à un rythme ralenti.

Le 17 juin 1977, Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'Équipement présente devant le Sénat un bilan détaillé de l'opération en précisant : 1° J'ai décidé de poursuivre la priorité donnée à la Défense dans la politique d'implantation des activités tertiaires en région d'Ile-de-France ; 2° J'ai décidé néanmoins de marquer une pause ; 3° J'ai demandé à l'établissement public de mettre en œuvre un programme d'embellissement, de finition et d'espaces verts de la Défense de façon à supprimer le caractère de chantier permanent de l'opération et de permettre aux nouveaux habitants de bénéficier d'un cadre de vie achevé, stable et de meilleure qualité.

Une nouvelle demande

Où en est-on seize mois après cette orientation gouvernementale ?

Certains besoins en bureaux recommencent à se manifester. Des firmes comme I.B.M., la First National City Bank et quelques promoteurs cherchent d'importantes surfaces. A défaut du ministère de l'Éducation qui avait réservé un terrain à la Défense puis l'avait abandonné, c'est le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie qui manifeste son intérêt pour ce secteur.

— Mais faute d'avoir reçu au départ un capital suffisant, l'E.P.A.D. croule sous le poids des intérêts accumulés afférents à ses emprunts considérables. Les économies réalisées par une compression drastique du personnel n'évitent pas d'avoir à payer des frais financiers énormes (exemple 60 millions d'intérêts annuels, soit 10 % sur 600 millions). Et comme il faut aussi commencer à rembourser, on est maintenant à emprunter 200 millions par an uniquement pour faire face aux engagements financiers antérieurs.

Certains équipements publics tels que la dalle de surface et l'autoroute A 14 (La Défense-Orgeval destinée à soulager l'autoroute de l'Ouest) ne rempliront leur rôle que s'ils sont achevés, sans parler des crèches, écoles et autres terrains de sport. L'opposition elle-même souhaite une continuation des travaux, même si elle désire la limiter à 200.000 mètres carrés de bureaux supplémentaires, à d'autres logements sociaux et à quelques industries non polluantes.

C'est pourquoi la nomination d'un nouveau président de l'E.P.A.D., Pierre Consigny par Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement et du Cadre de vie semble devoir correspondre à une tout autre éventualité qu'une « liquidation » qui coûterait tout de même un milliard de francs.

Maurice Cazaux.

Le C.N.I.T. a 20 ans

Le palais du C.N.I.T., la fameuse coquille saint-jacques en béton située en plein cœur du quartier de la Défense, vient de fêter ses vingt ans. Depuis 1958, quarante-cinq millions de visiteurs ont défilé sous sa fameuse voûte tripode.

Dans les années 50, un industriel de la machine-outil, Emmanuel Pouvreau, s'indigne de la faiblesse des équipements de la capitale pour y organiser des expositions. Il décide de relever le défi et, en 1954, réussit à convaincre quelques amis de constituer une société au capital de cinq millions de francs pour étudier les moyens à mettre en œuvre pour réaliser un centre international d'exposition dans la région parisienne. En quatre années, ce visionnaire à la fois séducteur et prestidigitateur, bousculant toutes les barrières financières et administratives, arrive à convaincre plusieurs centaines d'industriels de consacrer 2,9 milliards de centimes pour la construction du C.N.I.T. Ce dernier coûtera, au bout du compte, 50 millions de francs.

C'est le ministre de la Reconstruction Claudius Petit qui leur conseille de trouver un emplacement dans le secteur de la Défense, à la limite des villes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre. La société acquiert un premier terrain de 3.000 mètres carrés cédé par la firme Zodiac, qui se décentralise à Rochefort. Puis François Pinson, l'actuel P.-D.G. et bras droit de M. Pouvreau, négocie à l'amiable avec quarante autres propriétaires l'achat des 35.000 mètres carrés supplémentaires nécessaires pour construire le bâtiment.

Les promoteurs de l'opération savaient prendre des risques. Ils l'ont aussi montré en choisissant un bâtiment révolutionnaire dû au talent de trois architectes, MM. Jean de Mailly, Camelot et Zehrfuss, et de deux ingénieurs, MM. Esquillan et Lacombe. La voûte en voile de béton de 218 mètres qui recouvre les 80.000 mètres carrés des cinq étages d'exposition, constitue en effet le record du monde en matière de portée et de surface par points d'appui. Elle a été copiée dans le monde entier, notamment à Houston et à Turin. Elle offre un cadre exceptionnel, en particulier pour des salons comme celui de la navigation de plaisance où les voiles de bateaux se déploient sous cet immense coquillage, malheureusement un peu noyé maintenant au milieu des tours.

Un C.N.I.T. bis ?

La première exposition de mécanique industrielle, Mécanélec, fut inaugurée en septembre 1958, mais l'ensemble n'a été complètement terminé que pour les Florales de 1959 où le C.N.I.T. battit tous ses records d'affluence avec deux millions de visiteurs. Le Salon des arts ménagers n'est jamais arrivé à ce niveau avec cependant 1,4 million de visiteurs en 1964. Le C.N.I.T. accueille aussi depuis le début le S.I.C.O.B. qui est devenu le grand rendez-vous annuel des industriels de l'électronique et du matériel de bureau, ainsi que le principal marché de l'emploi dans ce secteur.

Les premières années, le C.N.I.T. a

connu quelques exercices difficiles, notamment en 1959 et en 1960, mais très rapidement les comptes ont été excédentaires et, en 1974, tous les emprunts étaient remboursés. Depuis 1962, la Société anonyme du C.N.I.T., au capital de 29 millions de francs, a toujours versé un dividende symbolique à ses actionnaires. Le groupement d'exploitation du C.N.I.T., S.A.R.L. au capital de 20.000 francs, qui associe dans la gestion du bâtiment les actionnaires et les principaux clients, se vante de ne recevoir aucune aide publique directe ou indirecte. Il réalise, chaque année, près d'un million de francs de travaux d'aménagement.

Les dirigeants du C.N.I.T. se sont associés aux études sur le projet du futur centre d'exposition du parc du Bourget, car ils sont conscients de la nécessité pour l'avenir d'agrandir les possibilités d'exposition de la capitale. Mais dans l'immédiat, ils possèdent une excellente rente de situation, comme celle de l'ensemble de la porte de Versailles, à quelques minutes du centre de Paris, remarquablement desservi par la S.N.C.F., le métro et l'autobus. Le C.N.I.T. s'est habitué, depuis vingt ans, à survivre dans le chantier permanent de la Défense.

Son seul point noir, c'est l'insuffisance de la voirie de desserte, surtout pour les gros matériels d'exposition. Un problème qui sera résolu le jour où l'aménagement de la Défense sera achevé. Mais peut-être faudra-t-il alors changer l'affectation du C.N.I.T. pour le transformer, pourquoi pas, en centre de loisirs.

Jean-François Colomer.